

M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de la défense

Discours pour le lancement de l'Observatoire de la parité

A Paris, mercredi 18 décembre 2013

Monsieur le Secrétaire général

Madame la haut-fonctionnaire à l'égalité des droits,

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames et Messieurs les membres de l'observatoire,

En cette fin d'année, je suis très heureux d'être avec vous pour lancer l'observatoire de la parité entre les femmes et les hommes du ministère de la défense.

Depuis un an et demi, je me suis engagé avec détermination dans la politique voulue par le Président de la République et portée par Najat VALLAUD-BELKACEM, pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines de la société.

Hormis de très rares restrictions, les femmes de la Défense servent dans tous les domaines. Elles sont présentes partout, y compris sur les théâtres d'opérations extérieures. Elles sont aujourd'hui près de 60 000, ce qui représente 38 % du personnel civil et 15 % du personnel militaire. Ainsi, l'armée française est devenue l'une des armées les plus féminisées au monde. Pour nous tous, c'est un grand motif de fierté.

Si la féminisation des armées est déjà une réalité, elle reste encore un défi à relever. Parce que la parité est une chance pour toutes, pour tous, c'est aussi une ambition que nous devons perpétuer. La présence

de ces femmes, jusqu'à un très haut niveau dans la hiérarchie civile et militaire, est le fruit d'un long parcours. Ce parcours, il n'est pas achevé. Les acquis doivent être consolidés ; des progrès restent à faire ; des combats méritent encore d'être menés.

C'est pour cette raison que j'ai souhaité engager un plan d'actions ambitieux pour améliorer l'égalité professionnelle au sein du ministère, Ce plan, je l'ai initié dès le premier comité interministériel aux droits des femmes. Ainsi, dès septembre 2012, j'ai nommé auprès de Jean Paul BODIN une haut fonctionnaire à l'égalité des droits, Françoise GAUDIN, pour mettre en œuvre la feuille de route que nous nous sommes fixée, en liaison avec vous et tous les autres acteurs de l'administration et des armées. d

Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante de notre plan d'actions. L'égalité entre les femmes et les hommes, au-delà de cette prise de conscience, nous invite à évaluer nos modes de pensée et de fonctionnement, pour en avoir peut-être une autre approche.

A cette fin, j'ai voulu créer un lieu de dialogue, qui permette la tenue d'échanges constructifs et la formulation de propositions concrètes. Autour du Secrétaire général pour l'administration et du haut fonctionnaire à l'égalité des droits, ce sont tous les décideurs et tous les gestionnaires des personnels civils et militaires qui vont travailler

de concert, dans une volonté partagée de progresser en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les stéréotypes.

Ce lieu, c'est l'observatoire de la parité entre les femmes et les hommes de la défense que je suis heureux et fier de lancer aujourd'hui avec vous.

Cette première réunion est l'occasion de vous proposer une méthode de travail ainsi qu'un plan de charge qui s'appuie sur la feuille de route que j'ai soumise au Premier ministre, et dont un premier bilan vous sera fait tout à l'heure.

Pour l'année 2014 je souhaite que vous travailliez en particulier sur les parcours des femmes militaires, avec l'ambition de limiter les freins qu'elles pourraient aujourd'hui rencontrer. Je pense au sujet des formations. Je pense également aux critères de gestion et de sélection, comme l'aptitude physique, avec lesquels les femmes doivent composer tout au long de leur parcours professionnel. Je constate en effet, par exemple, que les femmes officiers quittent l'institution militaire avec moins de 12 ans d'ancienneté en moyenne, contre 24 ans, c'est-à-dire le double, pour les hommes. Les contraintes familiales peuvent avoir leur part d'explication, mais elles n'expliquent pas tout. En tout état de cause, il est certain que cette perte est fortement dommageable pour l'institution militaire.

La faible importance du vivier de femmes pour les postes d'encadrement civils est également problématique. Nous devons là encore y remédier, en dressant un état des lieux, puis en formulant des pistes concrètes.

Enfin, j'ai souhaité que l'on poursuive la réflexion engagée sur le contenu de la journée défense et citoyenneté. 750 000 jeunes français assistent chaque année à cette journée. Il importe que la Défense travaille à cette occasion, comme le font certains ministères dans d'autres circonstances, à sensibiliser nos jeunes à l'égalité femmeshommes.

Je réunirai une fois par an cet observatoire pour recueillir vos propositions et faire le point avec vous sur l'avancement de la feuille de route.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre engagement pour faire avancer encore la cause des femmes de la Défense, je forme le vœu que vous ayez des échanges fructueux au sein de l'observatoire.